

# La digitalisation dans le secteur des fondations : trois champs d'action

Mars 2026

**Le Swiss Foundation Code l'énonce clairement : l'efficacité, la transparence et la responsabilité sociétale sont les principes d'un travail de fondation efficace. La digitalisation peut jouer un rôle de levier à cet égard – aussi bien au niveau de chaque fondation qu'à celui du secteur dans son ensemble.**

## Utiliser la digitalisation de manière réfléchie

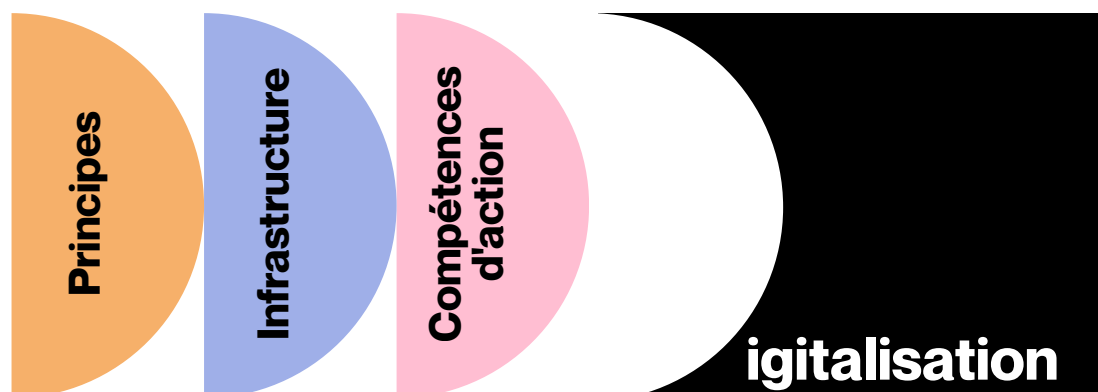
Le secteur des fondations est appelé à s'engager sur le sujet de la digitalisation, à en évaluer les risques et à en saisir les opportunités. La digitalisation ne doit pas être une fin en soi, mais un moyen au service de la mission. Cela implique une réflexion stratégique, et devient ainsi une question de leadership.

Ce document est une base de discussion et invite les membres à explorer ensemble les opportunités, les effets et les risques de la digitalisation.

## Les trois champs d'action

La digitalisation est un phénomène multidimensionnel qui ne peut pas être appréhendé de manière isolée. SwissFoundations a défini trois champs d'action étroitement liés entre eux. Les fondations peuvent les intégrer dans leur organisation ainsi que dans leurs pratiques de soutien.

Les décisions et les actions des fondations doivent être guidées par des **principes** qui leur permettent d'assumer leur responsabilité et leur rôle en tant que secteur d'utilité publique. L'utilisation d'applications digitales se traduit par une **infrastructure** fonctionnelle et sécurisée. Pour exploiter cette infrastructure de manière efficace et agir de façon responsable, des **compétences d'action** sont nécessaires.



## Principes responsables

« Nous façonnons la digitalisation de manière éthique, durable et indépendante. »

**POURQUOI** : La manière dont les fondations se digitalisent est tout aussi importante que ce qu'elles digitalisent. Leur engagement en faveur de pratiques responsables doit contribuer à ce que la digitalisation serve le bien commun.

**COMMENT** : Les fondations prennent en compte les aspects **éthiques, sociaux et écologiques** de la digitalisation, qui se reflètent dans la gestion des données et de l'infrastructure. Au-delà d'une protection des données rigoureuse, il s'agit également de questionner des enjeux tels que l'accessibilité et l'inclusion, l'équité algorithmique et les biais, ainsi que les droits digitaux.

Les fondations prennent leurs décisions en tenant compte de la résilience digitale et de leur indépendance vis-à-vis des fournisseurs purement commerciaux. Elles s'engagent collectivement, en tant que secteur, pour trouver des solutions adaptées à ces enjeux.

## Infrastructure

« Nous utilisons l'infrastructure digitale de façon réfléchie et renforçons la disponibilité des données dans le secteur. »

**POURQUOI** : Une infrastructure digitale bien utilisée permet aux fondations d'atteindre leurs objectifs plus efficacement et de renforcer l'impact du secteur dans son ensemble.

**COMMENT** : Les fondations disposant d'une **présence en ligne**, notamment un site web ou un rapport annuel public, renforcent leur légitimité, leur transparence et leur crédibilité.

La présence dans un **annuaire en ligne** améliore leur visibilité et ouvre des possibilités de collaboration.

Les fondations peuvent adopter ensemble des outils sécurisés, comme la **gestion digitale des demandes de soutien**, en s'appuyant sur des standards ouverts et la portabilité des données. Cela favorise les synergies, permet d'économiser des ressources et pose les bases de bonnes pratiques communes. Le secteur peut ainsi développer collectivement des solutions robustes et bien protégées contre les cybermenaces.

Une **meilleure base de données** au niveau sectoriel permet d'obtenir des analyses fondées sur des données concrètes, au service d'une philanthropie stratégique. La mise à disposition, la centralisation, le croisement et l'exploitation des données améliorent la qualité des décisions de soutien dans certains domaines.

## Compétences d'action

« Nous apprenons à digitaliser de manière efficace. »

**POURQUOI** : Les fondations qui développent des compétences digitales s'adaptent aux évolutions, notamment autour de l'intelligence artificielle, et assurent ainsi leur pertinence et leur capacité d'action à long terme.

**COMMENT** : La transformation digitale exige de **nouvelles approches** : travail agile, réflexion critique et ouverture à l'apprentissage continu. Elle nécessite également une **réflexion stratégique** autour de questions telles que : quels sont nos besoins et pourquoi ? Comment pouvons-nous y répondre ?

Les fondations de toutes tailles et aux capacités variées s'engagent dans cette réflexion et participent activement à des rencontres d'échange et à des formations continues.